

Nombre de membres :
En exercice : 34
Présents : 27
Pouvoirs : 3
Votants : 30

Abstentions : -
Exprimés : 30
Pour : 30
Contre : -

N°2017-106

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN

L'An deux mille dix-sept,

Le jeudi vingt-huit septembre à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, président.

Date de la convocation : le vendredi 22 septembre.

Titulaires présents : Guy BAUDRIER, Alain BLOND, Paul BRACHET, Albert DELHOUME, Eric DOMBRAY, Magdaleina FREDON, Louis FURLAUD, Luc GABETTE, Paola GABORIAU, Dominique GERMOND, Sylvie GERMOND, Christophe GEROUARD, Patrick GIBAUD, Bruno GRANCOING, Nathalie MARCHADIER, Marie-Laurence MORANGE, Alain PERCHE, Jean-Pierre PATAUD, Françoise PIQUET, Pascal RAFFIER, Guy RATINAUD, Raoul RECHIGNAC, Jean-Pierre ROMAIN, Richard SIMONNEAU, Maryse THOMAS, Christian VIGNERIE, Joël VILARD.

Suppléants présents : -

Absents : Véronique BINDE, Jean-Louis CLERMONT-BARRIERE, Daniel DESBORDES, Daniel ESCURE, Cécile GUILLAUDEUX, Jean MAYNARD, Agnès VARACHAUD.

Pouvoirs : Daniel DESBORDES à Bruno GRANCOING, Jean MAYNARD à Christian VIGNERIE, Agnès VARACHAUD à Eric DOMBRAY.

Secrétaire de séance : Magdaleina FREDON.

Objet

Modification du tableau des effectifs

Le Président indique à l'assemblée que des agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade à l'ancienneté au titre de l'année 2017.

Les conditions nécessaires à l'avancement de grade sont remplies par les agents concernés et la CAP du Centre de Gestion 87 a émis un avis favorable à ces avancements de grade.

Considérant la décision du Conseil Communautaire pour le taux de promotion pour les avancements de grade en date du 15 juin 2017 ;

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 9 mars modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

Vue la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant pris pour l'application de l'article 4 de la loi précitée,

Vu les tableaux d'avancement de grade pour l'année 2017,

Sur proposition du Président, et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- ⇒ **Décide** : - la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2017 au sein du service administration générale et la suppression du poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe actuel à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2017 au sein du service administration générale et la suppression du poste d'adjoint administratif actuel à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- la création de deux postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2017, l'un au service enfance-jeunesse, l'autre au service tourisme, et la suppression de deux postes d'adjoint d'animation actuels à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2017 et la suppression du poste d'adjoint technique actuel à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- la création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2017 et la suppression du poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe actuel à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- ⇒ **Indique** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la communauté de communes ;
- ⇒ **Approuve** le tableau des effectifs de la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2017 comme suit :

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Le Président,

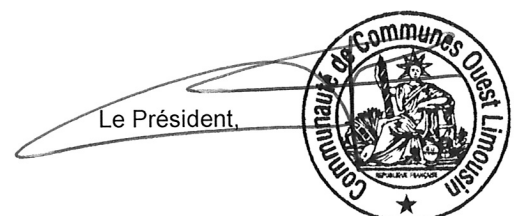


TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2017 COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN					
	Situation antérieure		Situation nouvelle		Date d'effet et Observations
	T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.	
Service administration générale					
Attaché territorial principal	1	-	1	-	
Rédacteur Principal de 1ère classe	1	-	1	-	
Rédacteur Principal de 2ème classe	1	-	1	-	
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	-	-	1	-	01/01/2017
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	1	-	-	-	01/01/2017
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	-	-	1	-	01/01/2017
Adjoint administratif territorial	3	-	2	-	01/01/2017
	-	1 (20h) 1 (28h)	-	1 (20h) 1 (28h)	
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	-	1 (10h)	-	1 (10h)	
Adjoint territorial d'animation	-	1 (17,5h)	-	1 (17,5h)	
Service ordures ménagères / déchèterie					
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	-	1	-	
Adjoint technique territorial	1	-	1	-	
	-	1 (17,5h)	-	1 (17,5h)	vacant
Service hygiène et propreté					
Adjoint technique territorial	-	1 (12h30) 1 (12h30)	-	1 (12h30) 1 (12h30)	
	1		1		
Service technique					
Technicien territorial principal de 1ère classe	1	-	1	-	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	4	-	4	-	
Adjoint territorial technique	2	-	2	-	
Service technique / SPANC					
Technicien territorial principal de 2ème classe	1	-	1	-	
Adjoint technique territorial	1	-	1	-	
	-	1 (24h)	-	1 (24h)	
Service tourisme					
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	1	-	1	-	
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	1	-	1	-	
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	-	-	1	-	01/01/2017
Adjoint territorial d'animation	1	-	-	-	01/01/2017
Service lecture publique					
Assistant de conservation du patrimoine et des Bibliothèques	1	-	1	-	
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1	-	1	-	
	-	1 (28h)	-	1 (28h)	
Adjoint du patrimoine	-	1 (28h) 1 (21h)	-	1 (28h) 1 (21h)	
Service enfance jeunesse					
Assistant socio-éducatif principal	1	-	1	-	
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	1	-	1	-	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	-	2	-	01/01/2017 dont 1 vacant
Adjoint technique territorial	4	-	3	-	01/01/2017
	-	1 (28h)	-	1 (28h)	

Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1	- 1 (24h)	2	- 1 (24h)	01/01/2017
Adjoint territorial d'animation	5	-	4	-	01/01/2017
	-	4 (28h)	-	4 (28h)	
	-	1 (22,5h)	-	1 (22,5h)	
Agent social	-	1 (17,5h)	-	1 (17,5h)	
	1		1		
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	-	2 (4h)	-	2 (4h)	
Éducateur Principal de Jeunes Enfants	1	-	1	-	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	1	-	-	-	01/01/2017
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	-	-	1	-	01/01/2017
TOTAL	41	21	41	21	